



VSAS – Verband Schaltanlagen und Automatik Schweiz  
USAT – Union Suisse Automation et Tableaux électriques  
USAQ – Unione Svizzera Automazione e Quadri elettrici

# Publication de l'examen professionnel de chef de projet et chef d'atelier en construction de tableaux électriques avec brevet fédéral

Fondé sur l'article 28, 2<sup>ème</sup> alinéa de la loi fédérale sur la formation professionnelle du 13 décembre 2002,

**l'examen professionnel pour chef de projet et chef d'atelier en construction de tableaux électriques** aura lieu en application du règlement des examens, édition 2010.

## Date de l'examen / lieu

**Lundi 17.04.2023 – vendredi 21.04.2023**

au centre de formation de l'USAT, Rue du Chantier 9, 2503 Bienne.

## Conditions d'admission

Sont admis à l'examen final les candidats qui:

- possèdent un certificat de capacité d'automaticien / automaticienne CFC ou un CFC jugé équivalent dont la durée est également de 4 ans et qui peuvent justifier d'une activité pratique de deux ans au moins dans le domaine de la fabrication de tableaux électriques ou de commande,  
ou
- possèdent un certificat de capacité de monteur automaticien / monteuse automaticienne CFC ou un CFC jugé équivalent dont la durée est également de 3 ans et qui peuvent justifier d'une activité pratique de 3 ans au moins dans le domaine de la fabrication de tableaux électriques ou de commande,  
ou
- disposent d'un certificat de capacité CFC et qui peuvent justifier d'une activité pratique de 4 ans au moins dans le domaine de la fabrication de tableaux électrique sou de commande,  
et
- ont acquis les certificats de module requis ou disposent des attestations d'équivalence.

Les candidats sont admis sous réserve du paiement de la taxe d'examen selon le règlement d'examen.

## Frais d'examen

CHF 1'600.-- pour les membres actifs USAT, CHF 1'800.-- pour les autres membres, respectivement CHF 2'000.-- pour les non membres, frais de matériel inclus. Les frais de voyage, de logement et de ravitaillement sont à la charge des candidates et candidats.

## Déroulement de l'examen

Selon le règlement des examens et la directive (des informations détaillées suivront avec la convocation à l'examen).

## Inscription

L'inscription à l'examen professionnel doit avoir lieu d'ici **mercredi, 7 décembre 2022**, accompagnée des documents suivants et à l'adresse mentionnée ci-dessous :

- Inscription dûment remplie
- Résumé de la formation professionnelle et de la pratique, accompagné des copies y relatives du certificat de capacité et des certificats de travail
- Copies des attestations des modules respectivement des attestations équivalentes
- Copie d'une pièce d'identité avec photo

## Formule d'inscription et règlement des examens

Peuvent être requis par écrit auprès de : L'USAT – Union suisse d'automation et de tableaux électriques, Commission d'assurance de la qualité (Commission AQ) – Rue du Chantier 9 – 2503 Bienne, ou téléchargé sous [www.vsas.ch/examens](http://www.vsas.ch/examens)



Verbandssekretariat  
Secrétariat de l'Union  
Segretariato dell'Unione

Ausbildungszentrum  
Centre de formation  
Centro di formazione

Werkhofstrasse 9  
2503 Biel/Bienne  
Tel. 032 322 85 78

[www.vsas.ch](http://www.vsas.ch)  
[info@vsas.ch](mailto:info@vsas.ch)  
LinkedIn